J.M.NK.M/E.O.-16.03.83
MINISTERE DES EAUX ET FORETS

SECRETARIAT GENERAL AUX EAUX ET FORETS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 83/665 du 26/8/1983 /MEF/SGEF/DAAF-SAP

Portant inscription au tableau d'Avancement de l'année 1981 de Monsieur AMPATA Nestor, Ingénieur des Eaux et Forêts des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Eaux et Forêts)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 60/90/FP du 03 Mars 1960 fixant le Statut Commun des cadres de la catégorie A des Services Techniques ;

DFP.-

(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;

DB.-

(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u le Décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

DCF.-

(/u le Décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;
(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérims des Membres du Gouvernement ;
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville en date du 15 Décembre 1982 ;

D E C R E T E

ARTICLE 1ER.- Monsieur AMPATA Nestor, Ingénieur des Eaux et Forêts de 2e échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchies I des Services Techniques (Eaux et Forêts), en service à Pointe-Noire, est inscrit au Tableau d'Avancement au titre de l'année 1981 à deux (2) ans pour le 3e échelon de son grande.

ARTICLE 2.- Le présent arrêté sera enrégistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

BRAZZAVILLE, LE 26 AOUT 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Eaux et Forêts,

Henri D J O M B O.-

Colonel Louis Sylvain G O M A.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS :
- SGCM/BC.....2
- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- DB.....2
- DCF.....2
- MEF.....2
- SGEF.....2
- DAAF-SAP.....4
- INTERESSE.....1